

ABONNEMENT.

Saumur: En an. 30 fr. Six mois 16 Tris mois 8

Poste:

En an. 35 fr. Six mois 18 Tris mois 10

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne: . . . 20 c. Réclames, 30 Faits divers, 75

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR 25 Avril 1884.

COMITÉ MONARCHISTE.

A la veille des élections municipales, le Comité monarchiste de Maine-et-Loire rappelle aux Électeurs l'importance extrême de ce scrutin d'où doit sortir l'administration de toutes les communes de France, pour quatre ans, d'après la loi nouvelle.

Que partout les Conservateurs s'unissent et engagent résolument la lutte contre les partisans d'un régime qui, après avoir opprimé la liberté des pères de famille, attaqué sans relâche la religion et ses ministres, aboutit à la ruine du pays par ses traités de commerce désastreux pour l'agriculture et l'industrie, — par ses prodigalités budgétaires, — par ses guerres lointaines.

Le Comité monarchiste aidera les candidats conservateurs de tout son pouvoir, avec ses ressources et l'appui des journaux dont il dispose.

Que nul ne s'abstienne, que dans toutes les communes on s'organise, et de récents exemples démontrent que le succès peut couronner les efforts combinés de toutes les bonnes volontés.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

L'époque des élections approche. Dormirons-nous toujours dans notre coupable indifférence?

Il est temps cependant de sortir de notre criminelle apathie!

Jusqu'à ce jour on s'est dispensé, sous les plus faibles prétextes, d'accomplir ce devoir de citoyen.

33 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA FOURNAISE

PAR CHARLES DESLYS.

XVI. — DIÉGOS ET MAÏA (suite).

A bout de force, il se laissa retomber dans son fauteuil en murmurant: — Ah! c'est donc fini! Il y avait dans sa voix, sur son visage, l'expression du soulagement, mais aussi du désespoir.

— Père! s'écria Noémie déjà sur ses genoux, père, que dis-tu là? Que s'est-il donc passé?

— Rien! lui fut-il répondu, rien que je regrette, mon enfant, ma chère enfant... puisque tu me rassures!

Et tous les deux, sans plus d'explications, ils se réunirent dans un de ces embrassements qui en disent plus que toutes les paroles.

Cependant le coupé, conduit grand train, emportait le marquis et la baronne.

— Vous devez comprendre, lui dit-elle au bout d'un instant, mon impatience de savoir si je dois vous considérer comme un ennemi?

Les abstentions, hélas! sont tous les jours de plus en plus nombreuses et nous ne doutons pas qu'elles font le jeu de nos adversaires.

Si tout le monde votait, nous n'aurions certainement pas à la Chambre cette majorité (qui est dans le pays une infime minorité) pour dicter à la France ses lois ineptes et méchantes!

Consultez, à chaque élection, le nombre des électeurs inscrits et le nombre des votants, vous verrez que les abstentions y jouent un rôle considérable. Et nous pouvons dire hardiment que ceux qui ne votent pas ne sont pas les plus mauvais!

Aujourd'hui tout le monde est las. La République accumule bêtises sur bêtises, tant au dedans qu'au dehors, et, si nous la laissons faire, nous tomberons bientôt dans l'abîme qu'elle creuse tous les jours sous nos pas!

Allons! tout le monde debout. Le vote est aujourd'hui plus que jamais un devoir rigoureux et sacré.

Plus de fausses excuses.

Ne pas voter est une action malhonnête, coupable, criminelle, dont il faudra rendre un jour compte à Dieu, parce que du résultat des élections dépend le bien ou le mal du pays.

Laisserons-nous encore à la tête de nos municipalités des incapables qui gaspillent nos finances, chassent Dieu de l'école et pressurent la conscience du pauvre en le privant de secours, s'il a le malheur (à leurs yeux) d'avoir des croyances religieuses?

Laisserons-nous augmenter constamment nos impôts pour payer la prétendue instruction gratuite qui coûte tant à tout le monde, riche ou pauvre, à ceux qui ont des enfants comme à ceux qui n'en ont pas?

Donnerons-nous nos voix à des citoyens qui ont si peu à cœur les intérêts de la commune, qui ne sont là que pour accomplir un programme impie imposé d'avance?

Nommerons-nous des hommes qui, bien souvent, savent à peine signer leur nom et qui osent prétendre à l'administration de nos localités?

Ce ne sont certainement pas des gens capables qui manquent, mais saisis d'une crainte ou d'une indifférence qu'on a peine à s'expliquer, ils ne veulent pas se mettre en avant!

Cet état de choses doit cesser. Il faut que les bons se montrent et acceptent les fonctions municipales, les intérêts de la commune et de la Patrie l'exigent!

C'est un devoir rigoureux auxquels ils ne peuvent ni ne doivent se soustraire.

Le moment est propice, le terrain est admirablement bien préparé par les bévues républicaines.

Prenons tous une résolution virile. Que personne ne manque au rendez-vous pour les prochaines élections. La victoire est à ce prix, et je vous la promets certaine.

Chronique générale.

LA FRANCE AU PILLAGE.

Les fonctionnaires de la République coûtent à la France 120 millions de plus que ceux de l'Empire.

Est-ce qu'en payant plus cher en République les fonctionnaires, nous sommes mieux servis?

Un journal radical a répondu à cette question.

« Il n'est pas un citoyen ayant eu la moindre nécessité de contact avec le pouvoir, disait la Vérité, qui ne sache dans quel désordre, dans quel gâchis est tombée l'administration du pays.

« La République est gouvernée par des gens qui s'imaginent qu'ils sont venus au pouvoir pour y faire fortune. — C'est une immense exploitation des contribuables. Le pot-de-vin est le dernier mot de la comédie gouvernementale. »

Voici quelques chiffres constatant les augmentations de traitement que les républicains se sont allouées:

Si nous prenons le budget de 1885, nous trouvons que les traitements des fonctionnaires s'élèvent à 373,209,980 fr.

Ces traitements étaient portés au budget de 1871 pour 253,328,000 fr. D'où une augmentation de cent vingt millions en chiffres ronds, ou plus exactement de 419 millions 884,980.

Les traitements des fonctionnaires ont donc augmenté en quinze ans de 47 0/0.

Voici le tableau qui démontre que jamais le pays n'a payé plus cher les fonctionnaires du gouvernement que depuis qu'il jouit de la République républicaine:

Table with 2 columns: Year, Amount. Rows: En 1876, 26.612.000 f.; De 1876 à 1880, nouvelle augmentation de 34.480.000; En 1882, 47.200.000; En 1883, 9.380.000; En 1884, 43.260.000; Enfin, en 1885, 49.249.980.

Total..... 419.884.980 f.

Et tous ces fonctionnaires augmentés et grassés payés sont des fils, frères, parents ou amis des députés, ou des électeurs influents.

Voilà à quoi est employé l'argent des contribuables.

C'est la France mise au pillage.

Au conseil des ministres de samedi, M. Martin-Feuillée donnera à ses collègues, disent les Tablettes, communication d'une circulaire aux évêques tendant à interdire la lecture en chaire de l'Encyclique de Léon XIII.

Cette interdiction serait tout à fait contraire aux habitudes pour les documents de ce genre.

Le National croit savoir que les électeurs seront convoqués le 25 mai dans les départements de l'Eure, de la Gironde, de Saône-et-Loire et de la Sarthe, à l'effet de remplacer MM. Janvier de la Motte, Lalanne, Reynaud, Logerot et Haentjens, décédés.

— Moi!... se récria-t-il, moi qui suis au contraire l'ami des belles... même de celles-là qui ne le mériteraient guère... comme cette Maïa, dont le souvenir vous revient, chère madame...

— Vous la connaissez, monsieur le marquis?

— Oui... très-bien... Notre première rencontre date de Madrid... On me raconta son histoire, et je l'ai suivie depuis lors dans chacune de ses transformations... Je suis observateur et très-curieux... Une excellente mémoire!... Jugez-en! C'était une créole de cette même colonie portugaise qui s'honore de vous avoir donné le jour, madame la baronne... Elle en fut banoie à la suite de certain éclat plus que compromettant, surtout pour l'associé... je ne veux pas dire le complice... dont elle portait le nom...

— Son frère?...

— Croyez-vous?... soit!... Oh! mon Dieu, je ne leur en veux pas... J'ai même une sorte de sympathie pour elle... Le vrai criminel, le seul être haïssable, c'est lui... c'est l'autre!...

Et, sans se départir de cette haute ironie courtoise qu'il maniait si bien, le vieux gentilhomme poursuivit avec plus de gravité, presque sur le ton de la menace:

— Tout ce que je veux, mais je l'exige, c'est qu'ils cessent d'être hostiles à ceux qui m'intéressent et que j'aime... Signifiez-le de ma part à Maïa... Vous êtes toujours en relations directes,

très-directes... Elle passe aussi la saison à Trouville... En même temps que vous, elle y sera de retour... Je le sais... je sais tout... Mais je suis discret, quand on ne s'attaque à rien de ce qui me touche... Autrement ce serait la guerre, et j'ai la main malheureuse... Est-ce entendu?... Puis-je compter sur votre promesse?

— Et sur celle de Maïa?... répondit la baronne. Vous avez raison, monsieur le marquis... Jamais elle ne fut la maîtresse de ses actes... On la domine, on la contraint... Ah! que n'est-elle libre!...

— Je devine! fit le père d'Armand, il y a le tyran... il y a Diégo...

— Monsieur!...

— Rassurez-vous! Je le verrai, je lui ferai comprendre à son tour ce que vous avez si bien compris vous-même... et s'il s'y refusait, par le sambleu! mais c'est œuvre pie que supprimer pareils drôles, ou tout au moins les réduire à l'impuissance du mal!... Cette pauvre Maïa!... qu'il sait?... Je trouverai peut-être moyen, par la même occasion, de l'affranchir aussi!...

— Ah! s'écria-t-elle spontanément, Dieu vous seconde!...

Et, tirant le cordon d'appel, elle donna le signal d'arrêt.

Le valet de pied se présenta à la portière, dont s'abaissait la glace.

— Droit à la gare! commanda la baronne, et

qu'on ne touche pas rue Saint-Arnaud...

C'était là qu'elle s'était fait conduire le matin, là que demeurait Moralès. Elle se dispensait d'une seconde visite.

Mais son compagnon, déconseillant ce contre-ordre:

— Ne changez donc rien à votre itinéraire, lui dit-il; ce sera moi qui descendrai, voilà tout.

Et, sans même attendre la réponse:

— Rue Saint-Arnaud! dit-il au valet d'un ton de maître.

Il avait eu celui du meilleur monde, pour ne pas dire de la plus parfaite comédie, durant tout le cours de son entretien avec la baronne.

— Ainsi, reprit-il, quand les chevaux se furent remis en marche, nous voilà parfaitement d'accord?... Deux francs alliés, n'est-ce pas?...

Il lui tendait la main, elle y mit la sienne qu'il effleura d'un baiser Louis XV.

— On n'est pas plus charmante!... Parlons d'autre chose...

Quelques minutes plus tard, le coupé s'arrêtait. Après un dernier compliment, le marquis de Trévelec se sépara de la baronne Van Leys.

Elle reparut seule, encore troublée, mais en somme plutôt satisfaite que mécontente. C'était une de ces femmes qui prennent aussitôt leur parti, heureuses pourvu qu'elles brillent. Que résultait-il de son voyage?... Moins de gêne encore que par le

Les *Tablettes des Deux-Charentes* annoncent qu'en prévision de troubles, malheureusement trop probables, en Egypte, le gouvernement français se préparait à envoyer, au premier signal, des renforts à l'amiral Conte, qui commande notre division du Levant. Nous avons, en effet, de nombreux nationaux à protéger sur le littoral nord de l'Egypte et tout le long de la mer Rouge.

Toutefois, pour éviter de nouvelles dépenses, il se pourrait qu'on détachât un cuirassé et un aviso de l'escadre pour cette mission, — au cas, bien entendu, où les événements l'imposeraient.

M. Jules Ferry a reçu avant-hier matin lord Lyons. C'est dans cette entrevue que l'ambassadeur d'Angleterre a dû remettre à notre ministre des affaires étrangères la circulaire que le Foreign-Office a adressée à toutes les grandes puissances pour leur demander d'examiner s'il n'y a pas lieu de réunir une conférence en vue d'étudier les modifications à apporter à la loi de liquidation par suite de la situation financière actuelle de l'Egypte. Si nous sommes bien informés, ce document diplomatique reste dans les termes généraux que nous venons d'indiquer. Il ne fait aucune mention des solutions qui seront suggérées ultérieurement.

On s'étonne un peu, non sans quelque raison, de l'absence simultanée de M. Waldeck-Rousseau, ministre de l'intérieur, et de son sous-secrétaire M. Margue. On a dit qu'il fallait absolument un sous-secrétaire d'Etat à tous les départements pour doubler les ministres, et cela nous coûte fort cher. Or, si les ministres et leur doublure peuvent manquer simultanément sans que rien aille mieux ou plus mal dans leur boutique, à quoi bon les doublures, à quoi bon même les ministres ?

AVIS A LA PRÉFECTURE DE POLICE.

M. le préfet de police cherche qui est le fameux assassin Campi.

Le *Journal d'Indre-et-Loire* croit savoir — la préfecture de police fera sagement de prêter attention à ce renseignement qui vient de source sérieuse, — que Campi n'est point du tout ce que dit M^e Laguerre, son farceur d'avocat.

C'est tout simplement, nous assure-t-on, un révolutionnaire italien, très-connu dans les Sociétés secrètes, ancien agent de la police italienne, attaché à la suite d'Amédée, roi d'Espagne, chassé d'Espagne et expulsé de France par un des préfets français de la frontière espagnole, vers 1873 ou 1874. On doit avoir son signalement au ministère de l'intérieur ou à la préfecture de police.

On mande de Rome au *Tagblatt* de Vienne :

« Le doyen du collège des cardinaux, les cardinaux Panebianco, Martinelli, Ferrieri, les évêques et les sociétés catholiques étran-

gères pressent le Pape de quitter Rome.

» Ils disent que le prochain conclave ne doit pas avoir lieu dans cette ville ; car si cette assemblée se réunit de nouveau sans être troublée ou empêchée, les populations catholiques finiront par penser que le Pape n'a que faire du pouvoir temporel, et peut sans inconvénient résider à Rome avec le roi.

» D'autre part, on espère qu'un pape élu à l'étranger hâterait la chute de l'unité italienne et serait, tôt ou tard, ramené à Rome par une puissance catholique, l'Autriche ou la France.

» Le départ du Pape est décidé en principe, on n'attend plus qu'une faute du gouvernement italien ou l'arrivée au pouvoir d'un ministre radical pour mettre ce projet à exécution. »

LE PAPE ET LA FRANC-MAÇONNERIE

L'encyclique de Léon XIII sur la franc-maçonnerie, dont le texte intégral vient d'être publié, a mis en rumeur toute la gent socialiste, opportuniste, matérialiste, librepenseuse, franc-maçonne, républicaine pour tout dire en un mot.

Tous ces républicains qui se traitent à la journée de bandits, d'escrocs, d'assassins, de fous furieux, de prévaricateurs, se réunissent pour vouer à l'exécration du genre humain — humain est peut-être une exagération — les conseils, les enseignements très-mesurés mais cependant très-énergiques et surtout très-opportuns donnés par le Souverain-Pontife au monde catholique.

L'union républicaine — par un petit u — s'est refaite aussi étroite, mais aussi peu durable qu'elle le fut lors des crochotages. Les triangles en couperets de guillotine des F. de l'intransigeance donnent la même note que les triangles charlatanesques des F. de la musique opportuniste.

Cet accord ne saurait nous déplaire. Il prouvera à ceux qui s'imaginaient encore que la République pouvait être respectueuse des consciences chrétiennes, des traditions, de l'esprit même du pays, à ceux que n'avaient désabusé ni les attentats des crochoteurs, ni les sacrilèges des iconoclastes, ni les portes des églises forcées, ni les crucifix jetés au tombereau, que les opportunistes comme les intransigeants, les Ferrychons comme les Baslychons, les républicains roses comme les républicains rouge-sang et lie-de-vin sont tous fils de ce « grand serpent » que la franc-maçonnerie, avec une franchise qui ne lui est pas habituelle, a mis en bonne place dans ses attributs.

Or c'est la tête du serpent qu'il faut écraser du talon si l'on veut éviter la morsure venimeuse et mortelle. C'est la franc-maçonnerie dont les anneaux sont les Grévy, les Ferry, les Waldeck, les Rochefort, les Basly que la France doit écraser si elle ne veut pas périr.

Un des points de l'encyclique qui a soulevé, entre tous, les colères républicaines gouvernementales ou intransigeantes, est celui-ci :

— Pardon ! monsieur, je désirerais savoir si vous connaissez le véritable nom de votre jeune successeur ?

La réponse fut affirmative :
— Je l'ai tout récemment appris, monsieur...
— En ce cas, reprit le vieillard, je relève le gant... Insulter le fils, c'est insulter le père... Je suis le marquis de Trévelec...

Le lendemain soir, au moment de se séparer d'Armand, avec lequel il avait passé toute l'après-midi, son père lui adressa cet adieu :

— Courage !... Ta mère et moi nous veillons, nous comptons sur toi... Tu n'aurais que deux adversaires... La baronne n'est plus à craindre... Quant au frère, je ne t'ai pas encore parlé de notre rencontre...

Il raconta la scène du club. On s'était battu le matin.

— Ah !... fit Armand, vous l'avez tué !
— Malheureusement non ! conclut le marquis, mais il en a pour six mois... Tu peux travailler en paix.

Et, content des trois jours qu'il venait de passer à Paris, le vieux gentilhomme reprit le chemin de Bretagne en se disant :

— Allons !... je suis encore bon à quelque chose, et mon voyage n'aura pas été perdu !...

«... Les peuples, ils (les francs-maçons) se jouent d'eux, a dit Léon XIII. Ils se jouent d'eux en les flattant par des prodés semblables, ils ont toujours à la bouche les mots de *liberté* et de *prospérité publique*. A les en croire, c'est l'Eglise, ce sont les souverains qui ont toujours fait obstacle à ce que les masses fussent arrachées à une servitude injuste et délivrées de la misère. Ils ont séduit le peuple par ce langage fallacieux, et, excitant en lui la soif des changements, ils l'ont lancé à l'assaut des deux puissances, ecclésiastique et civile. Toutefois, la réalité des avantages qu'on espère demeure toujours au-dessous de l'imagination et de ses desirs. Bien loin d'être devenu plus heureux, le peuple, accablé par une oppression et une misère croissantes, se voit encore dépouillé des consolations qu'il eût pu trouver avec tant de facilité et d'abondance dans les croyances et pratiques de la religion chrétienne. »

On comprend que les gouvernements qui, devant les grèves, les ruines de l'agriculture, les chômages de l'industrie, les déficits avoués, parce qu'ils sont indéniés, du budget, les crochotages de Paris et les assassinats de Corse, osent encore parler de *liberté* et de *prospérité* publiques, soient mécontents de cet exposé si éloquent, et malheureusement si vrai, de la situation présente. Mais en vertu de quelle logique les intransigeants, qui ne laissent point passer un seul jour sans signaler les tyrannies, les gabegies, les mensonges d'un gouvernement qui est bien le gouvernement de la République, se plaignent-ils ?

Ils nous ont dit et répété que la misère du peuple était effrayante ; dans une réunion publique, à Paris, ils nous ont affirmé et prouvé que jamais, à aucune époque, sous aucun régime, cette misère n'avait été plus navrante et moins secourue. L'encyclique dit la même chose. Seulement elle met le doigt sur la plaie, et indique nettement le mal pour que le peuple puisse s'en guérir. Messieurs les *leaders* de l'intransigeance seraient-ils par aventure de ces charlatans qui, vivant de la maladie, se refusent obstinément à chercher la guérison du malade ? On serait tenté de le croire.

ÉTRANGER

ALLEMAGNE. — Le *Matin* a reçu de Berlin à la date du 23 avril les dépêches suivantes relatives aux bruits qui couraient dans cette ville au sujet de la santé de l'empereur Guillaume :

« Un grand émoi a été provoqué, aujourd'hui, à la Bourse, par la nouvelle reproduite, d'après des dépêches de Paris, que l'empereur Guillaume était sérieusement malade. Ce bruit manque absolument de fondement et semble être inventé dans un but de spéculations malhonnêtes.

» Les personnes qui se sont faites, ici, l'écho de cette fausse nouvelle, seront poursuivies devant les tribunaux.

XVII. — EN SERA-T-IL DIGNÉ ?

Vers le commencement de l'automne, la première des maisonnettes ouvrières, celle que payait l'épargne de Noémie, se trouva terminée. Jour et nuit, pour sécher les plâtres, on y faisait de grands feux, ce qui la rendait plus apparente encore. Le bouquet des maçons se dressait sur le toit. Couvreurs et menuisiers, les peintres eux-mêmes avaient achevé leur tâche. Par les fenêtres toutes grandes ouvertes on apercevait à l'intérieur de jolis papiers à quinze sous le rouleau. Des meubles neufs en sapin verni furent apportés un matin. Il n'était pas jusqu'au jardinet qui ne fût dessiné déjà. C'était une attrayante demeure, immédiatement habitable. Quel en serait l'heureux habitant ? Personne ne le savait, hormis la Mariote...

Vous savez, Catherine, autrefois si misérable, et maintenant ravivée par l'espoir de reconquérir son mari, le père de ses enfants, que les mauvais exemples et les entraînements du cabaret avaient détourné du devoir, du bonheur. Ce n'était pas un méchant homme, sa femme avait eu raison de l'affirmer ; on le citait, l'année précédente encore, comme le meilleur ouvrier de l'usine. Il était jeune, intelligent. Il y avait en lui du cœur et de la ressource. Armand lui-même s'en était convaincu par ses propres yeux : dès le lendemain des confidences de Catherine, Mariot avait été appelé dans

» Ayant constaté l'inexactitude des bruits lancés au sujet de la santé de l'empereur, je dois dire, d'autre part, que l'état de l'impératrice est tout à fait alarmant.

» Sa Majesté se trouve dans une prostration extrême et ses forces vont diminuant d'un jour à l'autre. Aujourd'hui elle a eu un accès d'évanouissement, et son enlèvement prévoit une catastrophe prochaine.

» Il va sans dire que l'empereur est fort affecté par la maladie de sa femme.

» Le vieux souverain, qui a survécu à tous ses frères et à la plupart des hommes illustres qui l'ont aidé dans l'accomplissement de son œuvre politique, se voit de plus en plus isolé.

» Aujourd'hui même, il a eu le chagrin de perdre son domestique favori, un valet de chambre qui l'avait servi durant cinquante ans et qui est mort d'un coup d'apoplexie.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 24 avril.
La Bourse ne laisse pas que de témoigner d'une certaine agitation. Les nouvelles d'Egypte inquiètent la spéculation et surtout la haute Banque qui toujours porte grand intérêt aux valeurs égyptiennes, or on ne parle que d'emprunt nouveau, de suspension de l'amortissement de la dette, il n'en faut pas davantage pour rendre maussades banquiers et intermédiaires. Nos rentes se ressentent de cet état de choses.

On offre le 3 0/0 à 76.67 ; l'amortissable se tient lourdement à 77.80 ; le 4 1/2 0/0 descend à 107.85.

Les demandes sur quelques-unes de nos valeurs sont limitées.

Le Crédit Foncier seul conserve un excellent courant de demandes à 1.302. Les obligations de cette société se partagent avec les rentes la majeure partie des demandes du comptant. L'épargne ne va plus guère aujourd'hui qu'aux valeurs dont elle est absolument sûre.

Le Foncier d'Algérie est ferme à 505. Bonne tenue à 900 de la Banque de Paris. Les bénéfices nets de l'exercice 1883 étant de 6 millions 250.000 fr., il revient 50 fr. à chacune des actions.

La Banque d'Escompte est très-calme à 530. Le Crédit Général Français est offert à 200. C'est un prix excellent pour vendre et nous conseillons aux porteurs de ces titres de ne pas hésiter à s'en défaire en ce moment.

Sur la Générale il y a des offres très-sévères, mais les premiers sont rares et le cours de 480 reste difficilement maintenu.

Encore une affaire créée par la Société Générale qui va disparaître, c'est la Compagnie d'exploitation des minerais de Rio-Tinto. Depuis 1882 le capital de 15 millions est resté improductif et on prévoit que l'exploitation normale ne pourra guère commencer avant 1888. Or, en 1894 expire le contrat passé par la Compagnie avec la Société des mines, en 6 ans il faudra arriver à amortir le capital social et compenser les anciennes insuffisances de revenu, ce qui est complètement impossible.

Les Allumettes restent faibles à 516 ; le nouveau contrat imposant à la Compagnie des charges considérables, il est probable que les actionnaires peuvent considérer le capital comme perdu.

On tient le Midi à 118, l'Orléans à 1,290.

Chronique militaire.

Nous lisons dans la *Défense* :

« Aux termes du règlement du 28 décembre 1883 sur le service intérieur des troupes, « tout sous-officier, caporal ou sol-

passé, le paiement de ses dettes. Le baron ne songeait nullement à diminuer sa pension ; il lui avait reconnu par contrat de mariage une fortune personnelle, sans compter son château des bords de la Loire, dernier présent du vieillard amoureux. Elle était riche, elle était libre. Que lui importait le reste !

A minuit, quand elle parut au bal du Casino de Deauville, jamais on ne l'avait vue plus belle, mieux parée, aussi triomphante.

Quant au marquis, rue Saint-Arnaud, il n'avait pas trouvé Moralès. A quelle heure rentrerait-il ? On ne savait pas... Il serait à son cercle. Quel cercle ?... On nomma l'un des principaux de Paris. Rien de plus facile que de s'y faire présenter par une connaissance, un ami.

Dès l'entrée, l'ennemi qu'il cherchait se montra, pérorant au milieu d'un groupe. C'était la *Fournaise* qui se trouvait en cause, et l'ancien directeur prodiguait au nouveau les plus dédaigneuses critiques, toutes sortes d'épithètes maisonnantes, surtout pour une oreille aussi chatouilleuse que celle du marquis.

— Bravo !... pensa-t-il, voilà qui m'épargne une redite...

Et s'avançant vers Moralès, avec l'autorité de son âge, avec ses grands airs d'impertinence seigneuriale, il lui dit :

le cabinet du directeur, qui le confessa, qui le sermonna d'importance, en le prenant surtout par les sentiments, comme on dit en termes familiers. L'ajusteur avait rougi, pleuré, promis. Hélas !... Serments d'ivrogne !

Armand ne pouvait revenir personnellement à la charge ; mais il avait, depuis quelques jours, un lieutenant qui le seconderait, son fidèle Balhazar, devenu contre-maître de la *Fournaise*. Il lui confia ses projets, la surveillance et la conversion de Mariot.

Rosette, d'autre part, recommanda cette bonne œuvre à son mari. On se rappelle le vif intérêt que, dès la première rencontre, leur avait inspiré Catherine. Balhazar s'y consacra donc de tout cœur, et pour Catherine, et pour Rosette.

C'était encore un supérieur, mais cependant presque un égal, le contre-maître. Mêmes allures, même langage.

— Tu sais ? lui dit-il en le tutoyant à première vue, tu sais, le directeur m'a rapporté votre entretien, tes promesses... Un honnête homme n'a que sa parole, pas vrai ? J'espère bien que tu feras honneur à la tienne... Autrement te voilà aveillé, nous ne serions plus camarades !...

(A suivre.)

CHARLES DESLYS.

del qui croise un supérieur, le salut quand il est à six pas. »
 Pourquoi six pas, plutôt que cinq, comme dans l'ancien règlement, plutôt que sept ou huit ?
 Nous avons cherché longtemps la raison du nombre six. Les commissions de révision des lois militaires sont des sphinx qui se laissent difficilement arracher leurs énigmes. Nous chercherions probablement en vain, si nous n'avions été illuminé par une core, si nous n'avions été illuminé par une inspiration soudaine. Voici la clef du mystère, la réponse du sphinx, le mot de l'énigme :
 La moyenne de la taille humaine ayant baissé, la longueur des jambes a subi une diminution proportionnelle, et six pas d'un soldat de 1884 égalent cinq pas d'un soldat de 1833 !!
 Nous attendrons modestement les éloges que les auteurs du nouveau règlement ne peuvent manquer de nous adresser pour nous être rencontré avec eux dans la solution d'un problème qui causait à l'armée les plus cruelles angoisses !!

Il y avait longtemps que le ministre de la guerre ne s'était occupé de modifications pour l'uniforme de l'armée. Cette lacune vient d'être comblée par une décision ministérielle qui supprime la dragonne avec cordons d'or pour les officiers d'infanterie.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Aujourd'hui, à 3 heures, les 665 hommes du 2^e pontonniers seront passés en revue par M. le Colonel du régiment.

Musique du 2^e Pontonniers.

Aujourd'hui vendredi, de 5 à 6 heures du soir, la Musique du 2^e régiment de pontonniers, sous la direction de M. Neerman, exécutera, au Square du théâtre, les morceaux suivants :

- | | |
|---------------------------------------|----------------|
| 1. Les Volontaires, allegro militaire | O. MÉTRA. |
| 2. Carmen, mosaïque | G. BIZET. |
| 3. Jaloux et Coquette, mazurka | CORBIN. |
| 4. Fanfan la Tulipe, fantaisie | X... |
| 5. La Esmeralda, grande valse | Louise BERTIN. |
| 6. Le Chemin de fer du Nord, galop | BREPSANT. |

LA TOUR DE BABEL.

Nous le disions bien que cette création pompeuse, ce monument superbe, cet édifice construit dans une idée d'orgueil, comme la tour de Babel, sur le plus haut de notre coleau et aux dépens de notre bourse, ne s'achèverait que pour la confusion de nos intelligents édiles !

Qu'apprenons-nous ?
 Serait-il vrai que M. le Maire, l'instigateur, le père de notre collège de filles, voudrait nous causer la plus vive joie en retirant sa fille de cet établissement ?

Cela ne suffirait-il pas à démontrer la légèreté de ce fonctionnaire municipal qui a engagé dans cette folie les finances de la Ville jusqu'à concurrence d'une somme de huit cent mille francs ?

Si cette nouvelle se confirme, il appartient aux électeurs de bon sens d'apprécier les conséquences de l'esprit de M. le Maire, et si l'on fait ressortir que les charges de la création de cet établissement n'existant pas à notre budget, les octrois et les centimes communaux auraient pu être diminués dans une large mesure, on conviendra que ce chef de la municipalité a bien mérité de ses concitoyens et qu'une récompense lui doit être accordée : qu'on le rende aux douceurs de la vie privée.

On dit encore qu'une autre forte tête, partisan ardent de ce même collège de filles... modèle, aurait également retiré la sienne pour l'envoyer ailleurs.

Si cet élan continuait, il ne resterait pour cette immense construction que des bourgeois.

Pourvu que nos édiles ne choisissent pas des congréganistes pour leurs jeunes filles !

Hier, plusieurs enfants du quartier de la Visitation jouaient ensemble près d'un puits abandonné, lorsque le jeune Henri Audru, âgé de 6 ans, de la rue du Petit-Pré, tomba dans ce puits, profond de 5 à 6 mètres. Tous ses camarades, sa mère et d'autres voisins poussaient des cris désespérés, qui furent entendus par Félix Carré, tailleur de pierre, qui passait en ce moment.

Celui-ci descendit aussitôt, sans calculer le danger que pouvait présenter ce puits qui n'est plus tiré depuis longtemps. Il saisit par les cheveux le petit Audru qui s'était cramponné aux parois, mais qui disparaissait sous l'eau. Il n'était que temps : quelques secondes de plus et l'enfant perdait la vie.

Ramené à l'air, l'enfant a promptement repris ses sens. Le courage de Félix Carré en cette circonstance est digne des plus grands éloges.

ALOISE ET TÊTE DE VEAU

Nous lisons dans l'Anjou :

Le père Charlemagne, faisant un tour dans le pays où règne Benoist-le-Perdu, a appris une bien bonne histoire, que lui ont racontée des gens bien malintentionnés, comme on dit aux Ponts-de-Cé.

C'était un jour, ou plutôt c'était une nuit, dans une auberge d'une petite commune, à la fin du carême, deux jours avant Pâques ; vous comprenez ? De bons frères et amis s'asseyaient autour d'une table, pour manger une alose et enterrer le carême.

Il y avait là un petit instituteur tout à fait laïque et gai comme un pinson, qui avait organisé la fête. De temps à autre, il faisait des petits signes cabalistiques à l'hôte.

Déjà les invités commençaient à s'impatienter, quand tout à coup apparut l'aloise, recouverte de persil ou de cresson frais ! Le cresson, n'est-ce pas la santé du corps ?

Mais voici que l'instituteur fait un signe : le cresson tombe, et que voit-on ? Une superbe tête de veau !

Quel magicien que cet instituteur laïque ! Oui, l'aloise était devenue tête de veau ! En plein carême, quel succès ! Malheureusement, quelques-uns des invités, qui ne comptaient pas là-dessus, très-mécontents, firent une tête... qui n'était pas de veau, et se retirèrent.

Que se passa-t-il ensuite ? On l'ignore, mais il dut y avoir une mémorable scène, car les voisins réveillés en sursaut accoururent pour séparer les invités qui se battaient dans la salle du festin *veautique* et pour prévenir l'autorité.

L'hôtesse, en larmes, avait les yeux pochés : elle garda le lit plusieurs jours, et depuis lors on remarque une ressemblance frappante entre sa tête et celle du plat.

Quant au petit instituteur, qui avait détalé sans tambour ni trompette, on promet dix sous à qui le rendra.

Et, depuis cette époque, l'auberge a pour enseigne, pour les gens du pays :

A la tête de veau !

LE DROIT SUR LES BLÉS.

On lit dans le Courrier de Rennes :

« Un honorable négociant de Rennes, qui fait un commerce de grains considérable, a voulu l'année dernière exporter en Hollande une quantité importante de nos blés noirs, dont la récolte avait été abondante et de belle qualité.

Ses échantillons furent trouvés beaux et de qualité supérieure aux blés-noirs que la Russie expédie en grande quantité sur les marchés de la Hollande. Cependant le négociant breton ne put vendre nos blés noirs à un prix rémunérateur, à cause des traités de commerce qui permettent à la Hollande de prélever un droit de douane de 2 fr. par 100 kilos sur nos blés-noirs, tandis que d'après les traités de la Hollande avec la Russie les blés-noirs russes ne paient que 50 centimes.

Ce fait, comme tant d'autres, prouve avec quelle intelligence des intérêts de notre agriculture ont été faits les traités de commerce du gouvernement républicain. Comment s'étonner, après cela, que nos agriculteurs ne trouvent pas à vendre leurs céréales à un prix rémunérateur, et que dans les années abondantes même leurs souffrances ne soient pas allégées, puisque l'abondance

sans l'exportation ne produit que l'avilissement du prix ? C'est ainsi que le gouvernement de la République défend les intérêts de notre agriculture contre la concurrence étrangère sur nos marchés et sur les marchés des nations voisines. »

Mardi, 22 avril, sous la présidence de M. Jac, ancien premier président de la cour d'Angers, un dîner a réuni dans les salons de Douix, au Palais-Royal, un certain nombre d'anciens magistrats présents à Paris.

La réunion, qui se composait d'une centaine de convives, comprenait des membres de la Cour de cassation, des premiers présidents, des procureurs généraux et des magistrats ayant appartenu aux cours d'appel et aux tribunaux de première instance dont la carrière a été brisée par les événements de ces dernières années.

A la fin du dîner, dans une courte allocution pleine de dignité, de mesure et d'émotion, M. le premier président Jac a porté un toast à « l'Union indissoluble de l'ancienne magistrature française. »

Des applaudissements unanimes ont accueilli ces nobles paroles.

LOUDUN.

Lundi dernier, à Arçay, le chef de train n° 6 qui se trouvait en gare, étant descendu dans l'entrevoie, a été atteint à la tête par la traverse de la locomotive d'un autre train qui lui a fracturé le crâne.

Après avoir reçu les premiers soins à la gare, le blessé, qui est marié et père de deux enfants en bas âge, a été dirigé sur Loudun.

Une élection vient d'avoir lieu au conseil d'arrondissement de Civray (Vienne).

Le comte de Rivaud La Raffinière, candidat conservateur, a obtenu 1,844 voix, élu ; docteur Chargelaigue, maire de Couhé, républicain, 1,484 voix.

Cette élection est d'autant plus importante qu'en vue des élections municipales du 4 mai le sous-préfet est venu dans l'arrondissement et a travaillé contre la candidature de M. le comte de Rivaud.

TROIS SŒURS SAVANTES.

M^{lle} Adèle Benoît, de Fontenay, vient de subir avec un grand succès les examens du baccalauréat ès-lettres devant la faculté de Paris, dans la session des 3 et 4 de ce mois.

M^{lle} Adèle Benoît est la sœur de M^{lle} Victorine Benoît, bachelière ès-lettres, bachelière ès-sciences et docteur en médecine, et de M^{lle} Gabrielle Benoît, également bachelière ès-lettres et ès-sciences.

LES RUINES DE SANXAY.

M. Léon Palustre, directeur de la Société française d'archéologie pour la conservation et la description des monuments historiques, annonce que, dans le but de contribuer à l'acquisition et à la conservation des ruines de Sanxay (Vienne), il a fait appel au généreux concours des différentes sociétés historiques et archéologiques de France.

Cet appel s'adresse également à quiconque s'intéresse à cette œuvre nationale.

Les bulletins de souscription devront être adressés à M. Léon Palustre, à Tours (Indre-et-Loire), et le montant ne pourra en être exigé qu'après acquisition des terrains par l'Etat.

Nous espérons que cet appel sera entendu et que de nombreux souscripteurs voudront assurer la conservation des découvertes du R. P. de la Croix.

Le *Moniteur officiel du Commerce* dit que dans le nord de l'Allemagne et surtout à Lubeck, de grands efforts sont faits actuellement pour remplacer les vins français dits *petits vins* par des vins de Dalmatie.

On écrit de Nantes :

« On trouve beaucoup d'hirondelles mortes de froid. Ces gracieux oiseaux arrivant du centre de l'Afrique et d'autres contrées où la chaleur est forte, sont surpris par le froid des nuits peu printanières que nous avons en ce moment et sont asphyxiées. »

LE MANS.

Le sieur Guillouveau, receveur ruraliste à Chantenay, s'est tué en se donnant plusieurs coups de canifs à la gorge. Cet homme ne jouissait pas de toutes ses facultés mentales.

C^{ie} DES CHEMINS DE FER DE MADRID A SARAGOSSE ET A ALICANTE

SOUSCRIPTION PUBLIQUE
 A 100,000 Obligations de 500 francs
 (Émission autorisée par Ordre Royal du 18 Août 1883)

Intérêt annuel payable par semestres à :
 Paris, 15 francs ; — Madrid, 14.25 pesetas ; — Londres, £ 0.11.10 d., sous déduction d'une retenue pour impôts, limitée à 25 centimes par coupon. La C^{ie} prenant à sa charge le surplus des impôts actuellement existants.

Amortissement des Obligations
 En 69 tirages annuels, dont le premier aura lieu le 1^{er} janvier 1885.

Le remboursement s'en fera à Paris, Madrid et Londres, à 500 francs, 475 pesetas, £ 19.14.5.

On souscrit : Mardi 29 avril
 Et dès à présent, par correspondance, à :
 Paris, chez MM. DE ROTHSCHILD frères ;
 Bruxelles, chez M. L. Lambert ;
 Madrid, chez MM. Weisweiler et Bauer, aux conditions suivantes :
 Fr. 30 » en souscrivant ;
 70 » à la répartition ;
 62 50 le 15 juin 1884, soit net 35 fr. 25, déduction faite du coupon de 7 fr. 25, échéant le 1^{er} juillet 1884 ;
 150 » le 31 août 1884.

Fr. 312 50
 Faculté, à toute époque, dès la répartition, d'escompter à 5 0/0 la totalité des versements ultérieurs.

On peut, moyennant le versement intégral de

Fr. 309 50

souscrire des titres entièrement libérés ayant droit au coupon payable le 1^{er} juillet 1884.

Un droit de préférence est accordé dans la répartition aux souscripteurs d'obligations libérées. La réduction, s'il y a lieu, portera d'abord sur les souscriptions d'obligations non libérées.

En tenant compte de la portion courue du coupon et de la prime de remboursement, l'obligation libérée correspond à un placement de 5 1/4 0/0.

D'après la loi Espagnole, les Obligations de Chemins de fer prennent rang sur les registres hypothécaires au fur et à mesure de leur émission.

Les présentes 100,000 Obligations ont été comprises dans l'inscription au registre des hypothèques en date du 7 décembre 1883. Elles ont, en conséquence, 2^e hypothèque sur l'ancien réseau des Chemins de fer de Madrid à Saragosse et à Alicante et 1^{re} hypothèque sur les lignes nouvelles.

Le service de l'intérêt et de l'amortissement de ces obligations est assuré par les produits nets de la C^{ie}.

Ces produits nets, toujours croissants depuis plusieurs années, ont été, pour 1882, d'après les comptes approuvés par l'assemblée générale des actionnaires du 20 mai 1883, de 8,715,580 fr., déduction faite de toutes les charges de la C^{ie}. (Dépenses d'exploitation, intérêt et amortissement des obligations, etc.)
 Ces Obligations seront cotées à la Bourse de Paris.

SANTÉ RENDUE A TOUS

Adultes et enfants, sans médecine ni frais, par la délicieuse farine de santé, dite :

REVALESCIÈRE

DU BARRY, DE LONDRES

qui guérit les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatul, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes ; nausées, renvois, vomissements, même en grossesse ; diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, bruits dans la tête et dans les oreilles, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 37 ans de succès : 100,000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Caltelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kilo., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil., 12 fr. ; 6 kil., 36 fr. Envoi franco en France contre bon de poste. Du BARRY et C^{ie}, limited, 8, rue Castiglione, à Paris, et partout bons pharmaciens et épiciers.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

CHEMISERIE SPECIALE SARGET-GIRAULT

Sur mesure et confectionnée.

6, Rue d'Orléans

SAUMUR

Chemises cretonne sans apprêt (sur mesure) façon très-soignée, devant, col et poignets en toile : 7,50 — 8,50 — 9,50 — 10,50 — 12 fr.

On peut m'envoyer un modèle, je me charge de faire exactement conforme.

Grand assortiment de Chemises toutes faites pour hommes et enfants — Bonneterie Française et Anglaise — Cravates de toutes formes — Foulards — Mouchoirs — Four-manchettes et Manchettes — Bretelles et Jarretières — Porte-monnaie — Boutons de manchettes et Tibis pour chemises.

GANTS CIVILS ET MILITAIRES

Spécialité de Parfumerie (marques garanties) vendue à prix réduits.

Etude de M^e PINAULT, notaire à Saumur, successeur de M^e MÉHOUAS.

A VENDRE

Par adjudication amiable

Le dimanche 27 avril, à midi et demi

En l'étude dudit M^e PINAULT,

UNE MAISON

Sise à Saumur, rue de la Croix-Verte,

Avec 2 JARDINS, tenant à ladite rue, à l'ancien lit de la Loire et à une ruelle.

Cette maison appartient à M. et M^{me} Gasnault-Peltier.

S'adresser audit M^e PINAULT, notaire. (294)

Etude de M^e PINAULT, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE GRANDE MAISON

Sise à Varrains, sur la route, près l'Eglise,

Ayant appartenu à M. et M^{me} Salvador.

Facilités de paiement. — Jouissance de suite.

S'adresser audit M^e PINAULT.

Etude de M^e PINAULT, notaire à Saumur, successeur de M^e MÉHOUAS.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION AMIABLE

Le dimanche 27 avril, à 1 heure

En l'étude dudit M^e PINAULT, notaire :

1^o Treize ares 75 centiares de terre, sis commune de Saint-Lambert-des-Lévées, lieu dit le Mortier, joignant MM. Corbiveau et Gouillard ;

2^o Onze ares environ de pré, avec des arbres, situés même commune, près l'auberge de la Maison-Neuve, joignant M. Brard-Bauné et autres.

S'adresser, pour tous renseignements, audit M^e PINAULT, notaire.

Etude de M^e CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le lundi 28 avril 1884, à 1 heure après midi

A Saumur, rue d'Orléans, n^o 75, maison de M. BIGEAU.

Il sera vendu :

Bureau, séparation à grillages avec guichets, banquettes, coffre-fort, balance avec série de poids, presse à copier, appareils à gaz et à chauffage, pendule œil de bœuf, cartons ;

Cartonnier acajou, bureau acajou, chaises, glace, bureaux en noyer, fauteuil, chaises, cadres, flambeaux, portières, rideaux, appareil à feu émaillé et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 10 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, CH. MILLION. (317)

A LOUER

UNE MAISON

Sise rue d'Orléans,

Disposée pour le commerce ou maison bourgeoise.

Remise, écurie, cour, pompe, caves et autres servitudes.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTMENT

Ou pour la Saint-Jean

MAISON

Située rue Saint-Jean, n^o 40,

Composée d'un magasin, d'une salle à manger, trois chambres, cave et grenier.

S'adresser à M^e GAUTHIER, notaire, à M. COIGNARD, et à M^{me} veuve RICHARD, rue de la Marine.

UN COMPTABLE, muni de bons certificats, demande un emploi dans une maison de commerce, ou une régie de propriété.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue de la Chouetterie, n^o 5.

S'adresser à M^e AUBOYER, notaire, ou à M. GROSBOURD, à Fontevault.

A CÉDER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UN BON CAFÉ

ET ÉPICERIE

Situé à Saumur, au centre de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

AUX ÉLÉGANTS

CHEMISERIE MODÈLE

M. MONTEL

12, rue Beaurepaire, 12, au rez-de-chaussée.

La maison se charge des RÉPARATIONS.

A L'ABELLE

Modes et Mercerie

J. PÉRARE

Rue Saint-Jean.

ON DEMANDE un apprenti pour le comptoir de Modes et Mercerie. (287)

PIANOS ET INSTRUMENTS

L. FISCHER ET FILS

FACTEURS DE PIANOS ET LUTHIERS

49, Rue d'Orléans, SAUMUR.

Vente, Échanges, Accords, Location et Réparations de tous Instruments. — Musique.

ABONNEMENTS POUR L'ACCORD ET L'ENTRETIEN DES PIANOS :

4 Accords par an..... 9 fr.

6 Accords par an..... 12 »

Abonnements à la lecture musicale.

Le COURS annuel de DICTION pour la GUÉRISON du

Bégaiement

ZÉZAIEMENT. BÉBÉQUILLEMENT.

professé par le Docteur CHERVIN, Directeur de l'Institut Paris (Avenue Victor-Hugo, 10), commencera le 26 mai à Rennes, Grand-Hôtel, rue de la Monnaie.

SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS
Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

LA VELOUTINE

EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU
Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie commerciale de Paris, lauréat des Sociétés savantes.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA

GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 Cartes coloriées, tous les départements, les Colonies et les plans en chromo des grandes villes de France.

15 CENTIMES la livraison avec carte coloriée

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 centimes ou en 25 séries à 75 centimes NE REVIENDRA QU'A 18 fr. 25 AVEC 125 CARTES COLORIÉES

75 CENTIMES la série de 5 liv. et 5 cartes.

La 1^{re} livraison à 15 c., contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires. Demander gratis un spécimen à M. FAYARD, éditeur, 78, boulevard Saint-Michel, Paris.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 24 AVRIL 1884.

Valeurs au comptant	Coture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Coture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Coture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Coture précé.	Dernier cours.
3 % amortissable	76 75	76 50	Est	760	753 75	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	518	520
3 % (nouveau)	77 90	77 75	Paris-Lyon-Méditerranée	1270	1260	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	511	509	Est	357	357
4 1/2 % (nouveau)	106 25	105 85	Midi	1185	1180	— 1865, 4 %	516	516 50	Midi	365	365
Obligations du Trésor	107 95	107 85	Nord	1710	1705	— 1869, 3 %	403	403 50	Nord	367 50	367 50
Banque de France	302 50	302	Orléans	1298 75	1285	— 1871, 3 %	393 50	392 50	Orléans	365 50	365 75
Société Générale	497 5	497 5	Ouest	801 25	802 50	— 1875, 4 %	513	512	Ouest	364 50	364 10
Comptoir d'escompte	488 75	492 50	Compagnie parisienne du Gaz	1440	1435	— 1876, 4 %	511	510	Paris-Lyon-Méditerranée	380	380
Crédit Lyonnais	945	945	Canal de Suez	2042 50	2035	Bons de liquid. Ville de Paris		519 1	Paris-Bourbonnais	364	368
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1305	1295	C. gén. Transatlantique	495	495	Obligat. communales 1879	445	442 50	Canal de Suez	565	563 75
Crédit mobilier	337 50	335				Obligat. foncières 1879 3 %	451 50	451			
						Obligat. foncières 1883 3 %	349 50	349 75			

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Hiver)				Ligne de l'Etat (Service d'Été modifié depuis le 7 avril 1884)																			
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY					MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR														
Heures	Minutes	Matin	Soir	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Direct. soir.									
3	8	minutes du matin	express-poste.	Saumur	6 05	7 45	9 15	3 50	7 30	Montreuil-Bellay	6 50	9 45	1 52	3 04	8 30	11 01							
6	55	matin	(s'arrête à la Possonnière)	Chacé-Varrains	6 15	7 54	9 08	4 08	8 0	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	7 06	10 10	3 08	5 20	8 46								
8	56	matin	omnibus-mixte.	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 23	8 02	9 15	4 24	8 08	Saumur	7 26	10 39	2 28	5 40	9 06	11 33							
1	35	soir		Montreuil-Bellay	6 39	8 16	9 28	4 42	8 24														
3	33	soir	express.																				
7	15	soir	omnibus.																				
10	36	soir	(s'arrête à Angers).																				
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.				SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS					THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR					MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.					POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers.				
3	26	minutes du matin	direct-mixte.	Saumur	6 05	3 50	Thouars	5 40	7 45	Montreuil	7	1 55	8 35	Poitiers	5 50	12 50	6 10						
8	21	matin	omnibus.	Montreuil-Bellay	6 53	4 56	Brion-sur-Thouet	5 38	7 57	Loudun	8 20	2 51	9 33	Neuville	6 28	1 28	7 58						
9	37	matin	express.	Lernay	7 02		Lernay	6 07		Arçay	8 34	3 4	9 49	Mirebeau	6 53	1 57	7 58						
12	48	matin	omnibus-mixte.	Brion-sur-Thouet	7 14	5 10	Montreuil-Bellay	6 50	8 30	Mirebeau	9 27	3 54	10 48	Arçay	7 30	2 52	9 19						
4	44	soir		Thouars	7 29	5 25	Saumur	7 26	9 06	Neuville	9 57	4 24	11 17	Loudun	8 43	3 30	10 17						
7	44	soir	omnibus (s'ar. à Tours)							Poitiers	10 32	4 56	11 54	Montreuil-Bellay (arrivée)	9 24	4 31	10 56						
10	24	soir	express-poste.																				

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.